



RAPPEL DE LA COMMISSION PREVENTION

PROCOLE D'APRES MATCH

Ce protocole d'après match est à faire respecter impérativement à la fin de tout match à **compter de ce jour** (voir document en rubrique Commission Prévention).

Il est applicable à tous les matchs seniors masculins et féminins à 11.

Un courriel a été envoyé à chaque président le mardi 1er Février 2022.

ARBITRES

Les coordonnées sont consultables sur le site internet du District rubrique : DOCUMENTS / ARBITRAGE / COORDONNEES ARBITRES

DELEGUES et OBSERVATEURS D'ARBITRES

Les coordonnées sont consultables sur le site internet du District rubrique : DOCUMENTS / DOCUMENTS DIVERS

Prise en compte de l'article 31 — Heures officielles

La fin des horaires d'hiver se terminant au premier lundi de février, veuillez prendre en compte l'horaire d'été à compter du week-end du 12 et 13 Février 2022.

Se référer au tableau ci-dessous (annuaire 2020-2024—page 66 et 67) :

Catégorie	Jour	Horaire d'été		Horaire d'hiver	
		Horaire Légal	Lever De Rideau	Horaire Légal	Lever De Rideau
Vétérans	Vendredi	20H30		20H30	
Séniors	Dimanche	15H00	13H00	14H30	12H30
	Samedi (si éclairage demandé homologué)	20H00		20H00	
U 18	Samedi	15H30	13H30	15H00	13H00
U15	Dimanche	10H00		10H00	
U13	Samedi	Jusqu'à la trêve de Noël 13H30		Après la trêve de Noël 13H30	

COMITE de DIRECTION

MISE A JOUR DE L'ANNUAIRE

Ces informations sont disponibles sur le site internet du District

COMITE DE DIRECTION

AMPRINO Jean Jacques : 06.62.53.51.38

TOUZANI Hamid : 06.81.66.41.35

COMPOSITION DES COMMISSIONS

- APPEL DISCIPLINAIRE –

Président : MAIRE Jacques.

Appel disciplinaire : ALBAN Bernard, CHABRY Christophe, GIROD Emmanuelle, GUTIERREZ Raul, HERMANN Pierre, LEAO Lydia, LEROY Céline, PITARD Patrick.

- APPEL REGLEMENTAIRE –

Président : MAIRE Jacques.

Appel règlementaire : ALBAN Bernard, CHABRY Christophe, GIROD Emmanuelle, HERMANN Pierre, LEAO Lydia, LEROY Céline, PITARD Patrick.

- COMPETITIONS – TECHNIQUE –

Foot à 11 et coupes

Président : CONTET Jacques.

Membres : BARDET Bernard, BEREZIAT David, FAUSSURIER Mathieu, JACUZZI Vincent, PITARD Patrick.

- DELEGUES –

Président : PITARD Patrick.

Membres : ALBAN Bernard, BACONNET Jean Paul, BERTAUX Bruno, BLANCHIN Jean Marc, BRAZIER André, COGNARD Romain, DUROUX Jacky, GIROD Emmanuelle, MAIRE Jacques, MARTIN Jean Claude, PELLET François.

CLUBS

BELLEGARDE SUR VALSERINE CONCORDIA F.C.

N° : 504556

Couleurs : Blanc Grenat

Email officiel : 504556@laurafoot.org

Président :

Correspondant :

SAVINEL Guillaume

GOMES MOREIRA Dany

392 route de Vouvray

01200 BELLEGARDE SUR VALSERINE

Mob personnel 06 50 63 53 50

Mob personnel 06 58 75 16 55

BOURG F.O.

N° : 522537

Couleurs : Rouge Noir	Email officiel : 522537@laurafoot.org
Président : BELLA Louis	Correspondant : CATTIN Christophe BOURG FO - Stade Pierre Granger 670 Chemin de la Chagne 01000 BOURG EN BRESSE
Mob personnel 06 09 88 00 02	Mob personnel 06 98 16 63 74

C.S. CHAMPAGNE EN VALROMEY

N° : 516722

Couleurs : Bleu et Blanc	Email officiel : 516722@laurafoot.org
Président : OMET Yohan	Correspondant : CHARVET Christophe 183 Route de Virieu 01260 CHAMPAGNE EN VALROMEY
Mob personnel 06 48 29 62 47	Tél domicile 04 79 87 53 91 Tél travail 04 79 87 61 45

C.S. CHEVROUX

N° : 528069

Couleurs : Rouge Bleu	Email officiel : 528069@laurafoot.org
Président : MARGUIN Alain	Correspondant : PONSARD Thomas 18 rue Neuve 01410 CHAMPFROMIER
Mob personnel 06 24 08 02 09	Mob personnel 06 22 46 84 99

U.S. IZERNORE

N° : 520995

Couleurs : Vert et Noir	Email officiel : 520995@laurafoot.org
Président : BOISIER Jean-Luc	Correspondant : AMARAL Cédric 5 Impasse des Pâquerettes 01580 IZERNORE
Mob personnel 06 32 07 16 10	Mob personnel 07 81 77 88 40

LEYMENT F.O.

N° : 581888

Couleurs : Bleu Blanc	Email officiel : 581888@laurafoot.org
Président : Mme VIOLLET Sonia	Correspondant : CHEVAL Jean-Louis 79 Impasse sur les Vignes 01150 LEYMENT
Mob personnel 06 29 71 15 46	Mob personnel 06 35 46 85 73

F.C. NURIEUX

N° : 523344

Couleurs : Violet et Noir	Email officiel : 523344@laurafoot.org
Président : SAVRE Régis	Correspondant : VERNAY Dimitri 20 Rue des Colverts - Sous la Vierge 01130 NANTUA
Mob personnel 06 87 99 14 92	Mob personnel 06 38 23 77 86

F.C. VEYLE SAONE

N° : 580902

Couleurs : Bleu Marine - Rose	Email officiel : 580902@laurafoot.org
Président : MAYEUX Stéphane	Correspondant : DUROUX Gilbert 40 Allée Rimbaud 01380 ST CYR SUR MENTHON
Mob personnel 06 75 23 90 44	Mob personnel 06 80 48 03 09

ARBITRES

Les coordonnées sont consultables sur le site internet du District, rubrique DOCUMENTS / ARBITRAGE / COORDONNEES ARBITRES

DELEGUES et OBSERVATEURS D'ARBITRES

Les coordonnées sont consultables sur le site internet du District, rubrique DOCUMENTS / DOCUMENTS DIVERS

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Nouveau protocole d'après match décidé par la Commission Prévention et à appliquer dès la reprise

Pour faciliter la sortie de terrain de tous les acteurs d'un match, la Commission Prévention a instauré un nouveau protocole de fin de match. Il sera mis en application, à titre d'essai, pour toutes les équipes seniors après la trêve de cette saison 2021/2022.

*A la fin de la rencontre, tous les participants au match se serrent la main (**le salut en fin de match se fera, pour l'instant, sans serrage de mains, en attendant des jours meilleurs**). Puis, l'équipe recevante, à l'exception de son capitaine, reste sur le terrain dans le rond central, avec les remplaçants et le ou les coachs.*

L'équipe visiteuse au complet quitte le terrain avec les 2 capitaines, le ou les coachs, l'arbitre central, les 2 arbitres assistants et les délégués de terrain pour rentrer aux vestiaires.

Après la rentrée aux vestiaires de l'équipe visiteuse, l'équipe recevante sort du terrain pour rejoindre son vestiaires, attendue par l'arbitre et les 2 assistants qui rejoignent ensuite leurs vestiaires.

Merci de bien vouloir mettre en application ce nouveau protocole dès vos prochains matchs.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 01.02.2022

COURRIERS ARBITRES

NOURI François : réponse au courrier. Pris note de votre présence.

ALTAN Izzet : disponible pour doubler le week-end.

NASSERDINE ABDOU MAE : mise en indisponibilité.

BEDJA Madjid : de nouveau disponible pour doubler.

BOUMRA Lahssane : justificatif suite à absence à un match.

HIRAUT Jérémy : pas de réponse au courrier de la CDA. Le délai est dépassé.

COURRIERS CLUBS

U S VEZIAT OYONNAX : demande d'arbitre officiel pour la rencontre du 06.02.2022.

INFORMATIONS

Compte Rendu de la Commission d'Appel du 13.0.2022

Pour faciliter la sortie du terrain de tous les acteurs, la Commission Prévention a instauré un nouveau protocole de fin de match. Il sera mis en application, à titre d'essai, pour toutes les équipes seniors après la trêve de cette saison 2021/2022.

A la fin de la rencontre, tous les participants se serrent la main (le salut de fin de match se fera, pour l'instant, sans serrage de main en attendant des jours meilleurs). Puis l'équipe recevante, à

l'exception de son capitaine, reste sur le terrain dans le rond central avec les remplaçants et le ou les coachs.

L'équipe visiteuse au complet quitte le terrain avec les 2 capitaines, le ou les coachs, l'arbitre central, les 2 arbitres assistants et les délégués de terrain pour rentrer aux vestiaires.

Après la rentrée aux vestiaires de l'équipe visiteuse, l'équipe recevante sort du terrain pour rejoindre son vestiaire attendu par l'arbitre et les 2 assistants qui rejoignent leur vestiaire.

MERCI DE BIEN VOULOIR METTRE CE PROTOCOLE EN APPLICATION DES VOS PROCHAINS MATCHS ;

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 08 Février à 19heures.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

QUESTIONNAIRE MI-SAISON ARBITRES

La correction du questionnaire de mi-saison est accessible sur le site du District de l'Ain de Football. La note sera prise en compte à même coefficient que celui de début de saison, et comptant pour le classement de fin de saison.

FORMATION INITIALE ARBITRAGE

Nous sommes heureux de pouvoir vous informer qu'une nouvelle formation pour devenir arbitre officiel aura lieu sur le mois de Février.

Cette formation permet de devenir arbitre en quelques jours.

Formation sur 3 jours: Mercredi 23 Février 2022 (Journée), Vendredi 25 Février 2022 (Journée), et Samedi 26 Février 2022 (Journée) à Viriat (District de l'Ain)

PRESENCE OBLIGATOIRE SUR L'ENSEMBLE DE LA FORMATION

Coût : 90€ de frais pédagogiques + 45€ de frais d'intendance, restauration (possibilité d'utiliser un bon de formation FFF par candidat)

Le dossier d'inscription est à retrouver sur le site [https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-
formations-initiales-arbitres/](https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/)

PREVENTION



Protocole d'après-match

Ce protocole d'après match est applicable à tous les matchs seniors masculins et féminins à 11 dès le mois de janvier 2022.

Pour faciliter la sortie du terrain de tous les acteurs d'un match, la Commission Prévention a instauré un nouveau protocole de fin de match.

- A la fin de la rencontre, tous les participants au match se serrent la main excepté en cette période d'interdiction suite au Covid.
- L'équipe recevante, à l'exception de son capitaine, reste sur le terrain dans le rond central avec ses remplaçants et son (ou ses) coachs.
- L'équipe visiteuse au complet quitte le terrain avec les deux capitaines, son (ou ses) coachs, l'arbitre central, les deux arbitres assistants et les délégués de terrain pour rentrer aux vestiaires.
- Après la rentrée aux vestiaires de l'équipe visiteuse, l'équipe recevante sort du terrain pour rejoindre son vestiaire, attendue par l'arbitre et les deux assistants. Ils rejoignent ensuite leurs vestiaires.



COMPTE RENDU REUNION COMMISSION PREVENTION
DU 27/01/2022

Présents : J. BELPALME –A. BERNARD - G. JACUZZI - M. MAITRE – P. PITARD

Excusés : A. BOZONNET - J. MALIN

1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 16/12/2021

Approuvé

2/ Fiches prévention

Retour fiches « éducateurs » depuis le début de la saison :

Championnats	Nombre de fiches Renvoyées	Nb commentaires « réservés »	Nb commentaires « très réservés »
D3	52	0	0
D4	90	7	1
FEMININES à 11	20	2	2
U18	106	2	2
U15	109	8	0

3/ Matchs sensibles

Du 29/01/22 au 20/02/22 :

1 match à risques en D1

19 matchs sensibles (5 en D1, 9 en D2 et 5 en D3)

4/ Clubs à aider

La Commission déplore l'absence de trois clubs à cette convocation.

Un compte-rendu sera adressé aux clubs présents.

5/ Protocole d'après-match

Il sera appliqué dès la deuxième partie de la saison comme prévu.

Pour tout dysfonctionnement de ce protocole d'après-match, la Commission Prévention se rapprochera de la Commission des arbitres afin qu'un courriel soit envoyé par les arbitres sur l'adresse du District : district@ain.fff.fr, qui fera suivre.

La Commission Prévention travaillera pour éventuellement mettre en place ce protocole sur les rencontres des équipes jeunes à 11 pour la saison 2022/2023.

6/ D1 Projet « Référent supporters »

La Commission Prévention proposera un texte lors du prochain Comité Directeur pour une mise en place dès le début de la saison 2022/2023.

7/ Bénévoles du mois

Tirage au sort pour le mois de janvier 2022 : Sonia VIOLLET (Leyment)

Cette bénévole sera récompensée par le District en novembre 2022.

8/ « Petit filet »

La Commission rédigera un article pour la prochaine parution.

9/ Réunions entre clubs de la même poule

Elles concernent les niveaux seniors D1 (1 poule) D2 (2 poules) et D3 (3 poules). Les dates de ces réunions seront normalement annoncées à l'AG du District.

Ces réunions se tiendront au sein du District à VIRIAT avant le début de saison (sans doute fin août 2022). Chaque club recevra une invitation précisant la date et l'heure fixées. Il se présentera avec son Président (ou son représentant licencié du club) et un éducateur de l'équipe concernée. Deux personnes maximum par équipe. Respect des consignes sanitaires qui seront appliquées au moment de ces réunions.

10/ Forum d'Essor Bresse Saône

Ce forum a été annulé en raison de la situation sanitaire.

11/ Dates à retenir

Les membres de la Commission Prévention sont invités à indiquer leur présence sur les événements du District à venir, sous réserve de la situation sanitaire (pour l'instant, pass sanitaire obligatoire) :

02/04/22 : Finales du Festival foot U13 à BELLIGNAT (journée)

21/05/22 : Journée départementale U7 à MONTMERLE SUR SAONE (après-midi)

11/06/2022 : plateau départemental U11 à Chalamont

12/06/2022 : JDFF à Péronnas

Fin de la réunion 19h45

Prochaine réunion : JEUDI 24/02/2022 à 18h au District.

COMMISSION FEMININE

Compétitions Séniors Féminines

- Reprise des championnats Séniors F 8 et à 11, le week-end du **26-27 Février**.
- Calendrier Coupe de l'Ain Féminine (en fonction du nombre d'équipes inscrites) :
 - 1/8 de finale : 06/03
 - ¼ de finale : 03/04
 - ½ finale : 08/05
 - Finale : 05/06

Plateau féminin U9F – U11F

La Commission Féminines organise un troisième plateau féminin U9F-U11F le **Samedi 26 Février à 10h à St Maurice de Beynost (Ain Sud Foot)**.

Afin d'avoir une visibilité du nombre d'équipes présentes, merci d'inscrire votre (vos) équipe(s) avant le Dimanche 20 Février prochain via le lien suivant :

<https://forms.gle/j6LFkdKL32afRFe17>

Plan de Performance Fédéral U12F

Les joueuses U12F listées seront **convoquées le Mercredi 23 Février prochain matin à Polliat (synthétique)** pour une séance de perfectionnement dans le cadre du Plan de Performance Fédéral féminin.

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
ADAM	ERINN	AS DORTAN LAVANCIA
COULON	ELLIE	FC BRESSE NORD
KACEM	MARYAM	AS MONTREAL LA CLUSE
LACOUR	LISE	FC BRESSE NORD
PERSEGOL	MARY	ENT.S. VAL DE SAONE
POIRIER	ELINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
PONCET	JUSTINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
VERNOUX	ELISA	ESSOR BRESSE SAONE
AMORIM	MANON	PLASTICS VALLEE FC
MORALES GONZALEZ	KEYLIA	PLASTICS VALLEE FC
CHARPIGNY	MANON	ESSOR BRESSE SAONE
RENOUD GRAPPIN	CLEMENTINE	ESSOR BRESSE SAONE
SORET	MAELYS	PLAINE REVERMONT FOOT
NORDERA	LOLA	US VEYZIAT
CURNILLON	NINA	AS ATTIGNAT

Plan de Performance Fédéral U13F-U14F

Les joueuses U13F-U14F listées ci-dessous seront **convoquées le Mercredi 23 Février prochain après-midi à Polliat (synthétique)** pour une séance de perfectionnement dans le cadre du Plan de Performance Fédéral féminin.

U13F

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
BOUVARD	FLAVIE	CS LAGNIEU
BOUVIER	LUCIE	AS DORTAN LAVANCIA
GONCALVES	LOU	AS MONTREAL LA CLUSE
GONCALVES	NINON	AS MONTREAL LA CLUSE
GRIMONT	LEELOU	FC VEYLE SAONE
HERNANDEZ	JADE	ENT.S. VAL DE SAONE
LOISY MANDA ABEGA	LEE LY	GJ CENTRE DOMBES
MIALON BRIAS	FAUSTINE	AS MONTREAL LA CLUSE
PECHU	EUGENIE	ENT.S. REVERMONTAISE
PLANCON	CAMILLE	AS MONTREAL LA CLUSE
REVEL	MANON	AS HAUTECOURT ROMANECHÉ
SUDAN	ELISA	PLASTICS VALLEE FC
TAIBI	RIHANNA	CONCORDIA FC

U14F

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
BEREZIAT	ROMANE	A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ
BOULLY	ROMANE	BRESSE FOOT 01
DEMEUSOIS	JULIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
EL MOKADEM	HANNA	US ARBENT MARCHON
ESCOFFIER	EMILLIE	CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL
GUERIN	VALENTINE	ENT.S. REVERMONTAISE
LANCON	ANNA	ESSOR BRESSE SAONE
LAVANDEIRA	ANDREA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
MENESSIER	BLANCHE	U.S. DES DOMBES
MOITEL	MARION	AS MONTREAL LA CLUSE
PANIER	ANAIS	EF SAONE BEAUJOLAIS
PERRIER	MARGOT	AS MONTREAL LA CLUSE
RIZZO	JULIA	A.S. MISERIEUX TREVoux
ROMAN	INES	BRESSE FOOT 01
ROUSSELLE	EMMY	AS MONTREAL LA CLUSE
SCARAMOZZINO	NOEMIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
TREFCON	ANISSA	GJ CENTRE DOMBES
VION	LILOU	FC COTIERE LUENAZ

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

RAPPEL AUX CLUBS !

Article 42 – Arbitres – Arbitres assistants – Référénts en arbitrage

42.1) Les arbitres sont désignés par la commission de l'arbitrage du district.

En cas d'absence de celui-ci ou en cas de non-désignation, l'arbitre et les arbitres assistants sont désignés dans les conditions définies dans les paragraphes ci-après.

En cas de non-respect des conditions de désignations, le club plaignant doit émettre des réserves, sur la feuille de match, avant le début de la rencontre, selon les procédures en vigueur.

42.2) Le règlement des arbitres s'effectue à la mi-temps, dans le vestiaire, par le club recevant.

42.3) Si l'arbitre désigné est absent 15 mn après l'heure prévue pour le début de la partie, les équipes en présence doivent présenter chacune un arbitre majeur pour les matchs seniors. Le sort désigne celui qui dirige la partie. Ce dernier est considéré au même titre qu'un arbitre officiel.

Si un arbitre officiel, non désigné ce jour-là par la commission des arbitres et non "indisponible", se trouve sur le stade et ne fait pas partie des clubs en présence, il a priorité.

Dans ce cas, l'arbitre perçoit uniquement le montant des frais de fonctionnement selon les tarifs en vigueur.

42.4) En absence de désignation d'arbitre par la commission des arbitres (pour les catégories U15, U17, U19, Féminines à 11, Seniors) sauf en D5, les articles suivants sont appliqués.

42.5) En cas de match entre 2 clubs n'étant pas en règle avec le statut de l'arbitrage, c'est le tirage au sort (à la pièce) qui désigne le club devant arbitrer la partie.

42.6) En cas de match entre un club en règle avec le statut de l'arbitrage et un club en infraction avec ce même statut, c'est le club en règle avec le statut de l'arbitrage qui est désigné pour arbitrer la partie.

42.7) En cas de match entre 2 clubs en règle avec le statut de l'arbitrage, le match est arbitré par un représentant du club recevant.

42.8) En cas de match à rejouer pour faute technique d'arbitrage ou faute administrative des instances, les dépenses occasionnées par les déplacements des arbitres, délégués et équipe visiteuse sont prises en charge par les instances.

42.9) En D5, les rencontres seront arbitrées selon les possibilités en première phase et au premier niveau en deuxième phase selon l'article 42. En deuxième phase au deuxième niveau, les rencontres sont arbitrées par le club recevant en priorité, sauf si un arbitre officiel ou joueur exclu devant arbitrer est désigné.

42.10) Le dirigeant susceptible de remplir des fonctions d'arbitrage, dans quelque catégorie que ce soit, doit avoir fait valider le certificat médical figurant sur la demande de licence.

42.11) Tout arbitre désigné par la commission des arbitres (quel que soit le mode de convocation) n'honorant pas celle-ci et tout arbitre déclaré indisponible ne peut en aucun cas arbitrer une autre rencontre.

Réunion du 1er Février 2022

Présents : MM PELLET, BACONNET, BOURDON, VERNAY

Excusés : MM DELIANCE, GUTIERREZ

Courrier :

- FC Plaine de l'Ain : forfait de l'équipe 2
- US Arbent Marchon : suppression de l'équipe 2 U18
- Ambronay St Jean le Vieux : Forfait de l'équipe féminine
- Nantua : match du 23 Janvier 2022 – match du 30 Janvier 2022. Reçu rapport de l'arbitre du match Porte de l'Ain 1/Nantua 1 (match arrêté)

Dossier n° 104

Match n° 23556512 : Cormoranche 1/St Vulbas Plaine de l'Ain 2 – D3 poule C – du 30/01/2022

Courrier de Plaine de l'Ain annonçant le forfait de l'équipe 2 : 1^{er} forfait.

Score :

Cormoranche 1 : 3 buts / 3 points

St Vulbas Plaine de l'Ain 2 : 0 but / - 1 point

Le club de St Vulbas Plaine de l'Ain est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 105

Match n° 23927498 : Ambronay St Jean le Vieux 1/Misérieux Trévoux 1 – Féminines à 11 poule A – du 23/01/2022

1^{er} forfait d'Ambronay St Jean le Vieux 1.

Score :

Misérieux Trévoux 1 : 3 buts – 3 points

Ambronay St Jean le Vieux 1 : 0 but / - 1 point

Pas d'amende.

Dossier n° 106

Match n° 23551420 : Nantua 1/Rives de l'Ain 1 – Seniors D1 poule A – du 12/01/2022

Dossier en attente.

Dossier n° 107

Match n° 23551443 : Porte de l'Ain 1/Nantua 1 – Seniors D1 poule A – du 30/01/2022

Dossier en attente.

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 01 février 2022

Courriers :

Lagnieu Cs : inversement rencontre D2 poule B du 30 janvier (Problème de vestiaires et coupe Laurafoot).

Ambronay St Jean Vx Es : accord pour inversion rencontre D2 poule B du 30 janvier.

Bresse Nord Fc : rencontres D2-D4 sur terrain de ST TRIVIER de COURTES.

Terrain impraticable : St Martin Mcv ; Culoz Grd Colombier Us.

Cas Covid : Curtafond Confrançon St M. Fc.

Les rencontres de ce Week-end sont prévues (sauf demandes) à l'horaire d'hiver, à partir de semaine prochaine horaire d'été.

Pour D5 : Il reste quelques rencontres à jouer poules A - C - J

Vous pouvez inscrire de nouvelles équipes pour la Phase 2 en envoyant un courriel au district boite du club.

Ajout pour phase 2 : Veyziat Us 3

Equipes validées pour le niveau 1 (4 poules de 6)

Champagne Csv 1	Bord de Veyle Fc 2
Artemare Fc 1	Manziat Fc 2
Leyment Fo 1	Attignat As 2
Lagnieu Cs 3	Plaine Tonique Fc 3
Montluel Fc 1	Marboz Esb 5
Porte de l'Ain Sc 3	Valserine Fc 2
Foot Trois Rivières 2	Izernore Us 2
Chaneins Isn Fc 1	St Cyr Us 1
St Etienne sur Chalaronne As 2	Cormoz St Nizier Fc 1
Chaveyriat As 2	Chatillon La Palud Csj 2
St Martin du Mont Esr 3	Bresse Dombes Js 2
Dombes Us 2	*

- En attente du résultat de la rencontre D5 poule J

Nurieux Volognat Fc 2 – Veyziat Us 2 reprogrammée le 6 février 2022

Les autres rencontres non jouées n'ont aucune incidence sur les classements pour le niveau 1.

Compétition :	D2	Poule :	A	N° de match :	23551811
Rencontre :	St Martin Mont Esr 1 – Bagé As 1				
Initialement prévu le :	05/02/2022	Heure :	20h00	Terrain :	Stade G.GAILLARD à St MARTIN Mt
Aura lieu le :	06/02/2022	Heure :	15h30	Terrain :	Stade G.GAILLARD à St MARTIN Mt
Commentaire :	Accord entre les 2 clubs				

Compétition :	D3	Poule :	C	N° de match :	23556518
Rencontre :	St Martin du Mont Esr 2 – Chevroux CS 1				
Initialement prévu le :	06/02/2022	Heure :	15h00	Terrain :	Stade G.GAILLARD à St MARTIN Mt
Aura lieu le :	06/02/2022	Heure :	12h30	Terrain :	Stade G.GAILLARD à St MARTIN Mt
Commentaire :	Rencontre D2 à 15h30				

SPORTIVE JEUNES

Réunion du 1 février 2022

U18 niveaux pour phase 3 début le 5 mars

<u>D1</u>		<u>D3</u>		<u>D4</u>	
1	Ain Sud Foot 2	1	Ambérieu Fc 1	1	Bord de Veyle Fc 1
2	Essor Bresse Saône 1	2	Arbent Marchon Us 2	2	Bord de Veyle Fc 2
3	Lagnieu Cs 1	3	Attignat As 1	3	Bourg Sud 2
4	Marboz Esb 1	4	Bourg Fo 1	4	Bresse Tonic Foot 3
5	St Martin Mont Esr 1	5	Bressans Fc 1	5	Centre Dombes Foot 2
6	Veyle Saône Fc 1	6	Bresse Foot01 1	6	Cormoz St Nizier Fc 1
	<u>D2</u>	7	Bresse Nord Fc 1	7	Côt.Luénaz Fc 1
1	Arbent Marchon Us 1	8	Bresse Tonic Foot 2	8	Côt.Meximieux Villieu 2
2	Belley Cs 1	9	Centre Dombes Foot 1	9	Dombes Bresse Fc 2
3	Bourg Sud 1	10	Ent.Culoz Grd Colombier 1	10	Dortan Lavancia As 1
4	Bresse Tonic Foot 1	11	Essor Bresse Saône 2	11	Ent.Buyatin-Berges Rh.1
5	Côt.Meximieux Villieu 1	12	Foot Trois Rivières1	12	Essor Bresse Saône 3
6	Dombes Bresse Fc 1	13	Le Mas Rillier Fc 1	13	Fareins Saône Vallée 1
7	Ent.Haut.Ro.-Ht Rever. 1	14	Mille Etangs Sc 1	14	Grp Jeunes Valserhône 2
8	Grp Jeunes Valserhône 1	15	Montréal As 2	15	Le Mas Rillier Fc 2
9	Misérioux Trévoux As 1	16	Ol.Sud Revermont01 1	16	Marboz Esb 2
10	St Denis les Bourg Ol. 1	17	Plaine Revermont Foot 1	17	Nantua Us 1
11	Veyle Saône Fc 2	18	Veyle Saône Fc 3	18	Portes de l'Ain Sc 1
12	Viriat Cs 2			19	St Denis les Bourg Ol. 2
				20	St Denis les Bourg Ol. 3
				21	St Martin Mont Esr 2
				22	Veyziat Us 1

U15 niveaux 1-2 pour phase 3 début le 6 mars (pour D3-D4 en attente des rencontres en retard.)

<u>D1</u>		<u>D2</u>	
1	Bourg Sud 1	1	Ain Sud Foot 2
2	Bressans Fc 1	2	Bresse Tonic Foot 2
3	Grp Valserhône 1	3	Centre Dombes Foot 1
4	Misérioux Trévoux As 1	4	Côt.Luénaz Fc 1
5	Veyle Saône Fc 1	5	Côt.Meximieux Villieu 1
6	Viriat Cs 1	6	Dombes Bresse Fc 1
		7	Grp Valserhône 2
		8	Lagnieu Cs 1
		9	Marboz Esb 1
		10	Montréal As 2
		11	St Martin Mont Esr 1
		12	Thoissey Esvs 1
		12	Thoissey Esvs 1

Rencontre D4 poule L. **Nantua Us 1 – Arbent Marchon Us 2** du 30 janvier inversée accord entre clubs.

Rencontre U15 D4 poule J

BresseTonique Foot 3 – Essor Bresse Saône 2 du 6 février au stade de la Huppe MONTREVEL 10h.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 1 février 2022

Courriers :

Clubs ayant retourné leurs engagements :

Seniors à 11 : **Misérieux Trévoux As 1 ; Attignat As 1 ; Ent.Viriat Marboz 1 ; Bresse Foot01 1 ; Ent.OSR01-PRF 1**

Bresse Nord Fc 1 ; Essor Bresse Saône 1 ; Mille Etangs Sc 1 ; Thoissey Esvs 1 ; Curtafond Confrançon Fc 1 ; Lagnieu Cs 1 ; Bressans Fc 1 ; Ent.Bas Bugey Rhône 1.

Seniors à 8 : **Attignat As 2; Cormoz St Nizier Fc 1; Bresse Foot01 2; Ol Buyatin 1; Belley Cs 1; Thoissey Esvs 2 ; Ambronay St J Vx 1 ; Bellegarde Co Fc 1 ; Lagnieu Cs 2 ; Jassans Frans Foot 1 ; Hautecourt Romanèche As 1 ; Dombes Bresse Fc 1**

En attente de confirmation : Béon Cs1 ; Priay Fc.

OL Buyatin ; Ambronay St Jean Vx Es : problème pour jouer à 11 possibilités à 8 pour phase 2.

Bressans Fc ; Bas Bugey Rhône : demande pour passer de 8 à 11 pour phase 2.

Le calendrier sera établi mardi prochain ; dates journées :

27 février 2022.

13 mars

27 mars

10 avril

24 avril

22 mai

29 mai

Tours de coupe de l'Ain féminine : 6 mars ; 3 avril ; 8 mai ; finale 5 juin.

Valider votre participation via Footclubs ou envoyer un courriel au district.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

FORMATIONS DE CADRES

TRIMESTRE 2 : DECEMBRE & JANVIER & FEVRIER

CFF1 : Mercredi 16 Février au Samedi 19 Février (District VIRIAT) – 28 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CONCORDIA BELLEGARDE FC

BELGACEM Hichem

O. SUD REVERMONT 01

MENDES COSTA Francisco

STABILE Anthony

O. ST DENIS LES BOURG

JIMENEZ Yostin

FOOTBALL TROIS RIVIERES

BAS Alex

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

BOULLY Yvan

F. BOURG EN BRESSE PERONANS 01

BUELLET Nathan

CHAGNEUX Emmie

KRIMOU Abdeltif

MAKUMBUNDU Edyvanio

OURAGHI Kamil

JASSANS FRANS

GONCALVES Justine

CS VIRIAT

DONJON Loan

MARECHAL Clément

RODAK Gérald

FC DOMBES

MOSENGO Loïc Abdel

IAFRATE Stéphane

EVEIL DE LYON

AN Jun

FEUDJEU Modeste

FC CANTON VINAY

GUEDADA Eddy

AS PARMELAN VILLAZ

WAGENAAR Pierre Mathieu

AS ST FORGEUX

MANNECHEZ Simon

ST DENIS AMBUTRIX

PERCIBALLE Anthony

BELLEY CS

HUGNON Benjamin

IHNANE Othmane

PHILIPPON Nathan

SOUMARE Yaya

AIN SUD FOOT

BEKRAR Abdelnacer

Module U13 : Samedi 12 Février et Dimanche 13 Février (JASSANS) – 7 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

VALSERINE FOOTBALL CLUB

NUNES Filipe

FC MAS RILLIER

POURCHAIRE David

TRIAIY Bruno

JASSANS FRANS FOOTBALL

CORBAT Laurent

VALEROU LOU Pablo

BELLEY CS

EL IDRISSE Rachid

AIT HAMADA Zakaria

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit sur « INFORMATIONS FOOT REDUIT »

Calendriers U7, U9, Festival 2^e tour, Montées Descentes U13, Feuilles de match, Règlements, Coordonnées des Educateurs ...

U13

Championnat U13 :

Vous trouvez sur le site le calendrier U13 (Rubrique Championnat)

Début des rencontres U13 à 13 h 30 :

Sauf à

St Julien / Reysouze (Bresse Nord) début à 14 heures

Polliat : (Bressans FC) à 14 heures

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :

Inverser la rencontre

La reporter à un soir de la semaine

Rappel concernant l'arbitrage

L'arbitrage est assuré de préférence par un jeune licencié du club recevant, à défaut par un jeune licencié du club adverse ou par un dirigeant licencié d'un des 2 clubs.

Lorsque vous avez des remplaçants, il vous est demandé d'en utiliser un comme Arbitre Assistant en le changeant toutes les 15 minutes lors de la pause « coaching » qui ne dure que 2 minutes maximum. Cette demande est obligatoire pour les équipes évoluant en D1 seconde et troisième phase comme elle l'est pour celles qui évolueront en Critérium de Ligue.

Feuille de match

A partir du 5 Mars, il y aura une feuille de match informatisée pour les U13.

Festival U13 Pitch

Qualifiés pour la finale Départementale qui se déroulera à Bellignat le 2 Avril 2022.

- GJ Valserhône, Plastics Vallée, Belley CS, Replonges, OL Sud Revermont, Misérieux Trévoux, Jassans Frans, Montréal, Bourg Sud, Thoisy, Arbent, Bresse Tonic Foot, Lagnieu, Bourg en Bresse Péronnas 01, Viriat, Ain Sud Foot.

U11

Championnat U11 :

Début des rencontres U11 à 10 h

Lorsqu'il y a des U11 et des U9 sur un même lieu, nous mettons les U11 à 11 heures et les U9 à 9 h 30. **Vous pouvez si vous le désirez jouer toutes les rencontres à 10 heures. Merci de nous le préciser par mail.**

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :
Inverser la rencontre

Pas de report de rencontre U11

Les clubs peuvent s'entendre pour la jouer un soir de semaine et le club recevant nous envoie la feuille de match par mail.

Possibilité qu'il y ait des rencontres programmées à 9 h 30 et /ou 11h

Vous trouvez sur le site le calendrier U11 (Rubrique Championnat)

Il y a des poules de 12 et 10 équipes mais seules les 7 premières journées se dérouleront.

Feuille de match

Le club recevant les imprime. Il saisit le résultat et scanne la feuille de match (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Arbitrage

Les rencontres U11 doivent être arbitrées.

Soit par :
Un jeune du club recevant
Un dirigeant d'une des 2 équipes
Un éducateur d'une des 2 équipes

U9

Championnat U9 :

Début des plateaux U9 à 10 h ou 9h 30

Lorsqu'il y a des U11 et des U9 sur un même lieu, nous mettons les U11 à 11 heures et les U9 à 9 h 30.

Vous pouvez, si vous le désirez, jouer toutes les rencontres à 10 heures. Merci de nous le préciser par mail.

Vous trouvez sur le site le calendrier U9 (Informations Foot Réduit)

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.

Ne saisir **qu'un seul résultat** qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

U7

Début des plateaux U7 à 10 h, 13h30, 14 h

Pas de report des plateaux

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.

Ne saisir **qu'un seul résultat** qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Réunions « J'accompagne les U7 » le lundi 21 Février 2022 à 19 heures (Pass vaccinal obligatoire)

Bresse : au stade à St Etienne du Bois

Bugey : au stade à St Denis en Bugey (à confirmer)

Dombes Côtière : au stade à Villars les Dombes

Val de Saône : au stade à St Didier / Chalaronne

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Levée de non-conformités

- Terrain municipal 1 NNI 013440101 de Saint Denis les Bourg à la suite de l'installation d'un arrosage incorporé. Travaux de modification effectués par le propriétaire de l'installation pour donner suite au rapport effectué par la CDTIS. Avis favorable donné par la ligue pour lever la non-conformité.

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

- Terrain d'honneur (ex-terrain René Rollet 1) NNI 012020101 de Lagnieu pour le remplacement de la pelouse en herbe par une pelouse synthétique. Dossier transmis à la ligue pour validation.
- Création d'un nouveau terrain en herbe NNI 011400103 à Curtafond. Dossier transmis à la ligue pour validation.

Informations générales

Les bancs de touche des équipes et des officiels

Bancs de touche des équipes

Pour le niveau T1, les bancs de touche sont localisés du côté de la sortie des vestiaires. Ils sont implantés à 5 m de part et d'autre de la ligne médiane et à 5 m minimum de la ligne de touche. Pour les niveaux T2 à T7, il est conseillé que les bancs de touche soient localisés du côté des vestiaires sachant que pour les niveaux T6 et T7, ils demeurent conseillés sans être obligatoires. Ils sont implantés à 5 m de part et d'autre de la ligne médiane et à 2,50 m minimum de la ligne de touche.

Capacité minimum :

- T1 et T2 : leur longueur permet d'asseoir 15 personnes par équipe, soit une longueur minimum de 7,50 m.
- T3 : leur longueur permet d'asseoir 10 personnes par équipe soit une longueur minimum de 5 m.
- T4 et T5 : leur longueur permet d'asseoir 5 personnes par équipe soit une longueur minimum de 2,50 m.

Banc de touche des officiels

Le banc des officiels est placé au bord du terrain, en dehors de la zone de sécurité, entre les bancs de touche des équipes. Il ne doit pas être accessible au public.

Pour les niveaux T4 à T7, le banc de touche des officiels est conseillé, mais n'est pas obligatoire.

Capacité minimum :

- T1 : leur longueur permet d'asseoir 4 personnes soit une longueur minimum de 2 m.

- T2 et T3 : leur longueur permet d'asseoir 3 personnes, soit une longueur minimum de 1,50 m.

Pour la CDTIS : JF JANNET